

## BULLETIN MUNICIPAL FAVIÉROIS - octobre 2014



### RÉALISÉE ET INAUGURÉE, ELLE FONCTIONNE BIEN.

Il s'agit de la station d'épuration bien sûr. La qualité de sa réalisation et son intégration dans le paysage ont été reconnues par les personnalités représentant les collectivités locales et les agences, mais aussi par les visiteurs. Il reste quelques aménagements d'environnement à réaliser, et à laisser la nature faire son œuvre. Depuis le dernier bulletin, le résultat des élections communales a été validé par le tribunal et donc le Conseil Municipal confirmé dans sa composition.

Bulletin de rentrée, même en octobre, il contient les rubriques habituelles avec une bonne part donnée aux associations, particulièrement dynamiques cette année. Une part aussi pour les travaux réalisés ou en cours, car rarement la commune a connu un budget travaux de cette ampleur. Actuellement bien engagés, les travaux du complexe périscolaire/restauration et agrandissement de l'école doivent se poursuivre afin de respecter l'échéance de mise en service.

Bonne lecture, Daniel PATU.

Vue des travaux de la sente du Marais.



### Communiqué du SIETOM Attention ARNAQUE !

Il nous est déjà signalé le passage de démarcheurs sur certaines communes pour la vente de calendriers.

Ces personnes ne sont pas des agents de la Société SEPUR, collecteur du SIETOM.

Les équipages de la Société SEPUR passeront au domicile des habitants du SIETOM pour proposer leurs calendriers du 1er novembre 2014 au 15 janvier 2015.

Les agents de collecte se présenteront en tenue de travail, munis d'une carte professionnelle avec photo.



Chères Faviéroises, Chers Faviérois,

6 mois après les élections de mars et la confirmation en date du 13 juin par le Tribunal Administratif du résultat du scrutin électoral et de la mise en place de l'équipe municipale, ce deuxième semestre s'annonce très riche en travail et en émotion.

- Le lundi 11 Août, premier coup de pioche pour les travaux de l'extension de l'école.
- Le 2 septembre, la rentrée scolaire s'est bien déroulée pour les enfants dont les parents ont fait le choix de défendre nos classes malgré les travaux en cours et la mise en place de la réforme scolaire. Je voudrais remercier les personnes qui, par leur bénévolat et par la mise à disposition de l'intervenant sport de la C.C.B.B., permettent de réaliser ce temps d'activité périscolaire à moindre coût.
- Le 13 septembre Inauguration de la nouvelle station d'épuration en présence du Secrétaire Général de la Préfecture Mr Nicolas Le MAISTRE et du Conseiller Général Mr Laurent GAUTIER.
- Depuis la fin septembre, des travaux importants sont réalisés rue d'Herminiers. Ils comprennent le recalibrage et le renforcement de la chaussée, la création d'un trottoir conforme aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, et la mise en sens unique. Tous les travaux sont financés par la C.C.B.B., excepté le revêtement du trottoir qui sera à la charge de la commune.

En cours d'élaboration, le projet de Schéma Régional de Coopération Intercommunal (SRCI) aura un impact important pour l'avenir de la commune.

A ce Jour, il prévoit le regroupement de :

- La Communauté de Communes de la Brie Boisée,
- La Communauté de Communes du Val Bréon,
- La Communauté de Communes des Portes Briardes entre Villes et Forêts (Tournan- en-Brie, Gretz-Armainvilliers, Ozoir-la-Ferrière, Férolles-Attilly et Lésigny).

Ce territoire, de 70 000 habitants, de nature rurale présente un risque non négligeable de faible représentativité de la commune vu l'importance d'Ozoir-la-Ferrière qui cumule 30% de la population totale et sur l'incertitude d'une nouvelle extension.

De nouvelles concertations sont en cours pour rester dans une communauté de communes de 20 000 habitants.

Un tract de l'Association Pour La Sauvegarde du Village de Favières-La Route vous conviant à une réunion publique d'information, a annoncé la transformation de la ferme de Puits-Carré. Des précisions doivent être données.

A ce jour, le projet consiste à réhabiliter cette ferme d'architecture Normande en un centre d'affaire, par l'aménagement des bâtisses en bureaux, salle de conférence, restaurant, logement de réception, salle d'exposition, salle de mises en scènes de produits, salle de projection. Selon le Permis de Construire déposé, ces aménagements n'entraîneront aucune modification tant à l'aspect qu'à la volumétrie des bâtiments (surfaces et hauteurs identiques).

Le projet d'y créer 6 000 à 7 000 hébergements est pour moi une information non fondée car il n'a jamais été question d'un tel projet qui engendrait une révision et modification importante du PLU.

Jean-Claude MARTINEZ

Cérémonie anniversaire des 70 ans de la libération de Paris.



En chemin vers la cantine en toute sécurité.



## TRAVAUX RÉALISÉS DEPUIS MARS 2014

- Rénovation des monuments aux morts des deux cimetières.
- Création d'un terrain de pétanque au Bourg.
- Entretien et réparation des chenaux de la mairie du Bourg.
- Remise en état des toitures Nord de l'église de FAVIERES Bourg.
- Rénovation des deux studios par «Initiative 77» à l'ancienne mairie de La Route.
- Réhabilitation de l'environnement du lavoir de Favières (avec participation financière de l'association du Patrimoine).
- Fixation des portiques anti-stationnement devant l'église du Bourg.
- Démarrage du chantier «périscolaire/restauration/école» au Bourg le 12 août 2014. Première phase de voirie et terrassement terminés, gros œuvre en cours.
- Pose d'un portillon entre l'école et la porte de sortie du périscolaire.
- Début des travaux de la rue d'Herminiers.

## Principaux travaux prévus en 2015

- Remise en état de la route de Villemigeon.
- Réhabilitation des murs des deux cimetières par «initiative 77».
- Création d'un second parking dans la rue du Marronnier.

Jean Michel BESSOL, Adjoint au Maire.



Terrassement pour futur complexe scolaire bis.



Réfection de la sente entre l'école et la salle du Marais.



Réfection de la sente entre l'école et la salle du Marais.



En chemin vers la cantine en toute sécurité.

## APRÈS LE TEMPS DES VACANCES, LE TEMPS DE LA RENTRÉE !

Beaucoup de changements, de nouveautés pour les enfants de Favières et de La Route des Grès... Nouveaux rythmes scolaires, nouvelles organisations du planning pour eux et leurs parents. Nous nous efforçons de les accompagner au mieux et tout n'est pas parfait. Certes, mais nous allons nous améliorer au fur et à mesure de l'année.

D'ailleurs, 3 membres du personnel vont être formés au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) du 24 au 31 octobre afin d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions et de leur proposer des projets adaptés.

Nous remercions les bénévoles pour leur participation et leur implication lors des Temps d'Activités Péri-scolaire (TAP).

Si vous êtes disponibles et prêts à partager votre expérience, votre passion ou autres, nous serions heureux de vous accueillir pour intervenir auprès des enfants (une ou plusieurs fois suivant votre temps). Vous pouvez vous rapprocher du secrétariat de la mairie pour proposer votre animation ou votre activité.

Nous vous rappelons aussi les tarifs pratiqués par la commune pour les services d'accueil et de restauration :

• Accueil de 7h à 8h35	2 €
• Accueil de 16h30 à 18h	2,5 €
• Accueil de 18h à 19h30	1,5 €
• ALSH du mercredi de 14h à 18h	5 €
• TAP et APC	gratuit
• Restauration scolaire	4 €
• Étude dirigée de 16h30 à 18h	3 €

Bonne année scolaire à toutes et à tous.

Christelle FOURNOT, adjointe au maire, Commission scolaire, jeunesse et sport

## LE MOT DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE

Madame, Monsieur,  
 Cette nouvelle année scolaire est sous le sceau du changement. En effet l'application de la réforme des rythmes scolaires a engendré de nombreux changements pour les élèves et leurs familles. La mise en place de cette organisation (aide pédagogique complémentaire, Temps Activités Périscolaire, Accueil de Loisirs Sans Hébergement) a été l'objet d'une concertation avec la municipalité, l'équipe pédagogique et les parents d'élèves élus. Les effectifs de l'école sont stables par rapport à l'année passée. L'école sera animée par de nombreux projets tout au long de cette année scolaire, avec du 18 au 29 mai 2015, un grand projet pédagogique pour les CM1/CM2 : Une classe découverte à Montréal au CANADA.

Je vous souhaite une bonne année scolaire,  
 Le Directeur, Jean LARRIBEAU.



## INAUGURATION DE LA STATION D'ÉPURATION



Extrait du discours de Jean Claude Martinez, Maire de Favieres.

Nous y voilà, enfin !

Cette inauguration est un moment particulièrement important pour la commune de FAVIERES. Elle marque en effet l'achèvement du plus important chantier qu'ait connu notre commune ces dernières années.

Important dans le temps tout d'abord, puisque cette nouvelle station est l'aboutissement d'un travail entrepris il y a 12 ans, mais aussi, bien sûr, important sur le plan financier, puisque c'est un chantier de 1,5 M€ HT.

La station a été calibrée pour 900 équivalents habitants en période de pluie ce qui lui permettra d'accompagner dans de bonnes conditions le développement démographique si faible soit-il de FAVIÈRES Bourg et pour garantir le respect et la protection de l'environnement, c'est-à-dire la préservation de la planète que nous laisserons à nos enfants et petits-enfants.

Cette station est en service depuis le mois de janvier pour la partie traitement des effluents et depuis le mois de juillet pour le bassin d'orage. C'est avec beaucoup de plaisir que je constate que notre nouvelle station d'épuration fonctionne, et qu'elle fonctionne bien.

Ce projet a été réalisé en 3 étapes : Une première étape pour les travaux de la station de traitement Chemin de l'Aunaie, une seconde étape pour la création d'un réseau de transfert depuis l'ancienne station au nouveau site et la troisième étape fut la construction du bassin d'orage d'une capacité de 200m<sup>3</sup>, sur le site de l'ancienne station d'épuration.



Nous avons construit une station de traitement des eaux usées biologique à boues activées de faible charge, fonctionnant en aération prolongée, c'est-à-dire qu'on laisse la nature faire son œuvre avec des bactéries qui y sont développées pour digérer les pollutions et les transformer en boues.

Les effluents arrivent dans le poste de relevage toutes eaux (emplacement de l'ancienne station) et passent ensuite dans une chaîne de prétraitement comprenant un dégrilleur qui capture les produits refusés (les lingettes par exemple), puis dans un dessableur.

Les eaux sont envoyées sous pression jusqu'à la zone de traitement.

Le traitement s'effectue dans un bassin de traitement biologique complété d'un clarificateur. Un puits à flottants récupère les boues qui sont stockées dans les lits à macrophytes constitués d'une succession de 6 bassins creusés dans le sol. Remplis de différentes catégories de granulats ils jouent un rôle de filtre et de support pour les végétaux, afin d'obtenir des boues à 18% de cécité. Elles seront traitées dans l'usine du S.M.A.B. à Presles-en-Brie pour en faire du terreau.



De par sa nature, la STEP s'intègre très bien dans le paysage et confère à l'ensemble un côté écologique naturel, en parfaite adéquation avec les contraintes environnementales d'une commune rurale.

L'eau traitée est rejetée dans une noue plantée de diverses espèces de plantes aquatiques, ou bien rejetée dans la MARSANGE.



Il reste à réaliser à l'automne l'aménagement de la noue et la partie environnementale, en collaboration avec la Maison de l'Environnement de Seine et Marne et la Direction de l'Eau et de l'Environnement du CG77.

C'est un très bel équipement automatique avec un fonctionnement télésurveillé dont nous avons pu confier la gestion à la Lyonnaise des Eaux dans le cadre de la délégation qui lui a été attribuée pour l'assainissement collectif.

Je voudrais à présent remercier les partenaires et les entreprises qui ont permis la réussite de cette opération :

- les services du Département, de la Région et de l'Agence de l'EAU Seine Normandie qui ont participé à la réalisation et aux financements de sa construction.
  - le cabinet MERLIN pour la partie étude.
  - le cabinet TEST INGIENERIE pour son précieux travail technique.
  - le groupement WANGNERS/ PINTO pour la réalisation de l'ouvrage.
  - les sociétés QUALICONSULT, ESOA, BEC pour les contrôles.
  - les entreprises RTP-URBATIS, CHRISTIAN FERMETURE SOUFFLAY et SANIEZ.
- et la Compagnie Fermière Benjamin et Edmond DE ROTHSCHILD pour la vente du terrain pour l'euro symbolique.

Ce défi nous rappelle qu'une eau de bonne qualité a un coût, comme nous le voyons concrètement aujourd'hui à travers l'exemple de la station d'épuration de FAVIÈRES.

Mais si l'eau a un coût, elle n'a pas de prix, car comme nous le rappelle très justement l'astrophysicien franco-Canadien Hubert REEVES, je le cite :

« A l'échelle cosmique, l'eau est plus rare que l'or » !

Encore une fois, merci à toutes celles et à tous ceux qui ont participé à sa construction et félicitations pour votre travail.

Jean-Claude MARTINEZ



## SPORTING CLUB FAVIÈRES



Renseignements : 06.32.20.06.98

La saison 2014/2015 a démarré à Favières exceptionnellement le 15 septembre 2014, et rassemble une fois encore, plus de 300 adeptes, petits et grands, jeunes et moins jeunes.

Professionnelles et passionnées, nos professeurs vous feront apprécier le sport dans la joie et la bonne humeur.

Durant la saison 2013/2014 de formidables manifestations ludiques et sportives ont été organisées telles que :

- Stage Zumba / Bokwa
- Soirées barbecue et bal Country – Line Dance
- Semaine de ski à l'Alpe d'huez
- Grand gala de fin d'année sur le thème « En boîte » qui s'est prolongé par une soirée dansante réunissant l'ensemble de nos adhérents et leurs familles.

... Et toujours un succès grâce à la participation active et enthousiaste de tous nos adhérent(e)s.

Découvrez ci-contre le planning de toutes nos activités et rejoignez-nous vite !



Pour tous renseignements,  
contactez Marc au **06 32 20 06 98**

Marc FRUYT

### SAISON 2014/2015

#### Lundi

BEBEJAZZ	4/5 ans*	17h30 à 18h30
MODERN' JAZZ	11/12 ans*	18h30 à 19h30
GYM	Adultes	19h30 à 20h30
MODERN' JAZZ	Adultes	20h30 à 21h30

#### Mardi

GYM DOUCE		15h00 à 16h00
HIP HOP	14/15 ans*	17h45 à 18h45
STEP		19h00 à 20h00

#### Mercredi

MODERN' JAZZ	6/8 ans*	17h30 à 18h30
MODERN' JAZZ	8/10 ans*	18h30 à 19h30
DANSE EN LIGNE COUNTRY	débutant	19h30 à 20h30
DANSE EN LIGNE COUNTRY	intermédiaire et confirmé	20h30 à 22h00
DANSE EN LIGNE COUNTRY	confirmé	20h30 à 22h00

#### Jeudi

HIP HOP	12/13 ans*	17h30 à 18h30
GYM STRETCHING	Adultes	18h30 à 19h30
ZUMBA	16 ans et +	19h30 à 20h15
STREET DANCE	16 ans et +	20h15 à 21h15

#### 1<sup>er</sup> cours gratuit dans chaque discipline

\* Les âges sont mis à titre indicatif (voir avec les professeurs).



## AMITIÉ ET GAÏÉTÉ, CLUB DU 3<sup>ÈME</sup> ÂGE DE FAVIÈRES

Les deux sorties « péniche sur la Seine » avec repas en navigant, se sont très bien déroulées et ont fait le plein de participants :

- Le mercredi 16 juillet 2014, toute la journée (matinée publicitaire, déjeuner en balade) avec Christian qui a assuré le spectacle.
- Le jeudi 21 août 2014, balade dans Paris avec pause derrière le Champs de Mars pour boire une coupe de champagne offerte par une adhérente que nous avons bien appréciée. Embarquement sur la péniche panoramique au Pont Saint Michel et dîner sur la Seine, suivi d'une promenade nocturne en bus sur les Champs Elysées avec arrêt sur la place du Trocadéro face à la Tour Eiffel illuminée. Retour dans nos foyers dans une ambiance chantante et conviviale.

Le samedi 4 octobre 2014, journée de notre repas mensuel. Nous avons fêté les noces de diamant, jour pour jour, de Chantal et Hubert OLIVIER. 60 ans de mariage, d'amour et d'attentions.

La table était, comme tous les mois, joliment et gracieusement fleurie par Nicole LESNIAK. Des remerciements à elle pour cette décoration participant à notre belle ambiance. Merci à toute l'équipe de bénévoles qui fidèlement prépare la salle.



Le prochain déjeuner sera un repas gastronomique qui aura lieu le **samedi 29 novembre 2014 à 12h**. Tout le club sera de la fête. Vous ne nous connaissez pas ! Venez découvrir les mets, l'animation, l'ambiance et la convivialité de nos échanges. Réservez au plus vite auprès de Simone, nous vous accueillerons avec plaisir, pour ce repas ou pour vous inscrire en 2015.

*Le club vit avec vous et pour vous.*

Pour le Bureau, George BARAN.

Pour toutes informations & inscriptions contactez **Simone ROY** au **06 41 02 15 74** ou **01 64 07 09 94**

## ASSOCIATION DU PATRIMOINE



Quand un projet devient réalité, c'est déjà bien, mais quand on peut le voir évoluer dans le temps c'est encore mieux ! En tout début de cette année nous commençons à perdre l'espoir que le jardin du Lavoisier voit le jour, mais comme preuve qu'il ne faut jamais désespérer, six mois après tout était terminé; et au moment où vous lirez cet article, l'armature en fer forgé qui complètera le puits, devrait être posée. Nous tenons à remercier les artisans qui ont travaillé sur le projet, les deux Conseils Municipaux, passé et présent, qui ont permis sa réalisation, et vous tous par votre soutien.

Sur une note un peu moins positive, notre Dîner de Bienfaisance n'aura sans doute pas lieu cette année pour diverses raisons, notamment la difficulté à concrétiser la nouvelle idée que nous avons eue, et à laquelle nous tenons. Mais comme il a été dit en début de cet article, il ne faut jamais désespérer, et tout problème trouve sa solution.

2015 est déjà à l'horizon avec (espérons-le) le Marché Rural pour lequel nous pouvons apporter notre aide, et (avec de la chance) notre dîner nouvelle formule.



Bonne rentrée à tous. La Présidente, Ann GARDYN.



## Communiqué CNAV



Les retraités peuvent désormais télécharger et imprimer leur attestation de paiement directement de chez eux.

### Pour quoi ?

Il s'agit d'un justificatif de ressources utile pour la constitution de nombreux dossiers, comme par exemple une demande de couverture maladie universelle, d'allocations familiales, d'aides sociales, de renouvellement de carte de séjour ou de location d'un bien.

### Pour qui ?

Toute personne bénéficiant d'une retraite versée par l'Assurance retraite. En quelques clics, elle fait sa demande depuis son ordinateur. Elle peut choisir le type d'attestation et la période souhaitée.

### C'est sécurisé

Le téléchargement de l'attestation de paiement s'effectue à partir de l'espace personnel du retraité, accessible après authentification avec les codes d'accès (numéro de sécurité sociale et mot de passe personnalisé).

Pour accéder à ce service le retraité doit, au préalable, avoir activé son espace personnel sur [www.lassurance retraite.fr](http://www.lassurance retraite.fr)

# Le Comité des Fêtes

Ça y est ! Tout le monde est rentré de vacances. Les enfants ont repris le chemin de l'école et les parents, celui de l'usine, enfin...

Le bilan de ce début d'année a été dans l'ensemble très encourageant pour le Comité des Fêtes de Favières.

**LOTO** - En avril, le Loto a fait le plein une nouvelle fois. Depuis que nous avons décidé de remettre le Loto en place à Favières une fois par an, c'est à chaque fois une grande réussite et merci aux nombreux Faviérois qui s'y rendent. Après tout, l'ambiance y est bonne et les « crêpes à Krikri » aussi !

**BROCANTE** - Plus timide et avec quelques lacunes au niveau de l'organisation, la brocante faviéroise s'est tenue sur le terrain communal de La Route des Grès le 11 mai avec l'aide et la collaboration du Comité des Fêtes de Villeneuve Saint-Denis. Le temps nous a joué un mauvais tour, et la plupart des exposants également en ne se déplaçant pas ce matin-là. Bref, on fera mieux la prochaine fois. Et je ne remercie pas ceux qui s'étaient inscrits et qui ne sont pas venus.

**COUPE DU MONDE DE FOOTBALL** - Nous avons continué les festivités avec la diffusion des matchs de l'équipe de France de foot, pendant le mondial, à la salle des fêtes de Favières. Entre 30 et 50 Faviérois étaient présents les soirs de matchs, merci à eux. L'aventure s'est arrêtée un peu tôt au goût des spectateurs. Mais le petit barbecue après le match France-Allemagne nous faisait rapidement oublier la défaite... Encore et toujours contre ces maudits allemands qui finalement eux iront jusqu'au bout de la compétition.

**ART'TITUDE 2 RUE** - En collaboration avec l'Association de sculpture et modelage « Imagin'Art » et avant de partir en vacances, en l'espace d'une journée, notre village s'est métamorphosé. Ils arrivaient de partout ! Troubadours, artistes, chanteurs et danseurs prenaient possession des rues de Favières pour créer le premier « Art'titude 2 Rue ». Ce 21 juin aura été une grande réussite même si l'après-midi parut bien calme en comparaison de la soirée puis de la nuit endiablée qui nous attendait. En effet, après quelques déambulations dans les rues, quelques appels à la danse et au chant dans l'église, le groupe de Gospel nous entraînait à le suivre jusqu'au Marais où nous attendait une scène musicale avec toutes sortes d'interprètes, une exposition de sculptures et de photos des ateliers artistiques pour enfants, et une buvette fumante à souhait tenue par un personnel chevronné, jovial, du très haut niveau ! On sentait déjà qu'il allait faire chaud un peu plus tard dans la soirée. Et ce sont les danseurs du Sporting Club de Favières qui allait donner le tempo. Après une belle démonstration de Zumba, une drôle de voiture ouvrit son coffre laissant s'échapper les watts d'une sono loin d'être aphone. Et c'était parti. Suivant le rythme de la musique, les danseurs se pressaient derrière l'auto « sono » pour nous emmener jusqu'au terrain communal. Il faudra presque une heure pour avaler les quelques centaines de mètres qui séparaient la salle des fêtes de notre point d'arrivée. Un grand merci au S.C. Favières et à ses membres très actifs d'avoir participé à cette fête.

Et voilà. Nous y étions ; de longues lignes de barnums, une autre buvette, une scène et une pyramide de bois, des enfants qui couraient dans tous les sens et les premiers clients qui arrivaient. Le bar était ouvert et les 2 sangliers cuits à la broche n'eurent aucun problème pour trouver preneur.

Nous avons prévu d'accueillir une centaine de personnes mais ce sont près de 300 qui s'agglutinèrent autour des tables mises à leur disposition. Un peu de rock, des percussions et voici la pyramide de bois qui s'embrace. Au rythme des tambours, les flammes montent, montent et la magie du feu de la Saint-Jean a commencé. Notez que c'est le premier événement festif qui aura eu lieu sur ce terrain depuis qu'il est devenu communal, il doit y avoir plus de 30 ans. L'année dernière, un autre événement aurait dû s'y dérouler au mois de septembre, mais la cavalerie des caravanes nous prit de cours une semaine avant l'événement. Vers 2 heures du matin, les flammes laissaient la place à un brasier de cendres géant. Quelques irréductibles étaient assis autour, buvant un dernier verre, et ne se rendant pas tout à fait compte qu'ils venaient de vivre et surtout d'écrire l'un de leurs souvenirs ! Je remercie donc tous les groupes, tous les artistes, tous les techniciens, serveuses et ouvriers qui auront œuvré et donné leur maximum, je n'en doute pas, afin que cette journée se passe, comme je (et peut-être vous) l'avais imaginée. Bravo à tous !



Le feu de la Saint-Jean.

**FÊTE DU VILLAGE** - Le 5 juillet se tenait la traditionnelle Fête du Village qui se déroule chaque année le premier samedi de juillet à Favières. Et là, nous tombions de haut puisque cette fête qui, dans l'année, aurait dû réunir un maximum de Faviérois tournait à un petit pique-nique entre amis ! Bah alors ? Vous étiez où ?



Le Bar'jo teame.

Heureusement, l'animation était assurée par une ravissante rouquine venue d'ailleurs ! Elle déambula un moment autour des tables et nous offrit une bonne partie de rigolade.

Quelques minutes plus tard, le soir tombant, elle disparut et nous ne la revîmes jamais. C'était de toute façon l'heure du tant attendu feu d'artifice. Les traînées de fumée laissées dans le ciel annonçaient déjà l'heure des vacances...

**LOTO BOUSE** - Pour terminer, sachez que le Loto Bouse qui devait avoir lieu le 21 Septembre a finalement été annulé par manque de moyen et surtout de motivation... C'est un travail de préparation monstrueux et qui nécessite le meilleur de chacun. Le projet n'est pour l'instant pas tout à fait abandonné donc, nous vous tiendrons informé quand à l'avenir d'un éventuel Loto Bouse n°2.

L'année 2014 devrait tout de même se terminer de la meilleure des façons avec l'arrivée de qui vous savez à la mi-décembre. En attendant, soyez fier d'être Faviérois !

Merci à tous ceux qui font du Comité des Fêtes de Favières ce qu'il est devenu.

Frank Gautier, Président du C2F.

Vous pouvez nous suivre sur notre site internet : [www.cdf-favieres.fr](http://www.cdf-favieres.fr)  
ou sur facebook : [www.facebook.com/cdffavieres](http://www.facebook.com/cdffavieres)



## Atelier de modelage et de sculpture sur taille de pierre

Toute l'équipe artistique vous souhaite une très belle rentrée créative.

Nous remercions tous les visiteurs et curieux qui sont passés voir notre exposition au lavoir du Bourg à Favières lors de la manifestation « Art'titude 2 Rue » du 21 juin 2014 (qui fut une très belle fête artistiquement riche).

Pour cette sixième année la rentrée s'est effectuée le 18 septembre 2014 dans les locaux de la Mairie annexe de la Route des Grès à Favières.

Si vous souhaitez nous rejoindre (attention places limitées) ou nous rendre une visite de courtoisie ou tout simplement par curiosité, vous êtes les bienvenus.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter Valérie au **06 10 01 61 78**



# Art'titude 2 rue en images - 21 juin 2014



# Etat Civil 2014



## Mariages

Axelle DESSINEAU  
et Grégory HERINGUEZ le 10 mai

Carla SILVEIRA ALVES  
et Luis MOURAO DE MOURA le 12 juillet

Marie-Adeline LIEPA  
et Florence CHICHIGNOUD le 6 septembre



## Naissances

Diane MELISSE née le 12 août

Léa VISSAC née le 22 août

- Aucun décès -

# Communiqué CPAM



### Déclarer un accident causé par un tiers, le bon réflexe

Lorsque vous êtes victime d'un accident engageant la responsabilité d'un tiers, c'est à dire d'une personne physique (un voisin, un automobiliste, le propriétaire d'un chien, un élève, ...) ou d'une personne morale (une entreprise, une administration, un établissement de soins, ...), ayez le bon réflexe : informez votre caisse d'assurance maladie et les professionnels de santé consultés. Ainsi, l'Assurance Maladie, qui rembourse vos dépenses de santé et vous indemnise en cas d'arrêt de travail, se met en relation avec le tiers responsable ou avec sa compagnie d'assurance. Cette démarche permet de récupérer les sommes engagées et ne modifie pas la prise en charge de vos soins.

### Pourquoi déclarer un accident causé par un tiers ?

Faire supporter les dépenses des soins au responsable de l'accident qu'il provoque permet de limiter les frais engagés par la collectivité et ainsi contribuer à la sauvegarde de notre système de santé.

### Comment déclarer un accident ?

Prévenez votre CPAM, soit par téléphone au 36 46, soit par courrier, soit par courriel.

En Seine-et-Marne, vous avez la possibilité de compléter et d'envoyer votre déclaration en ligne en vous connectant sur [ameli.fr](http://ameli.fr), rubrique « Votre CPAM ».

Ou

Informez les professionnels de santé consultés que vous avez été blessé par un tiers afin qu'ils le précisent sur votre feuille de soins.

**En 2013, la CPAM de Seine-et-Marne a récupéré près de 19 millions d'euros auprès des assureurs ou des personnes responsables de l'accident.**

# Agenda 2014/2015

- En vert les manifestations organisées par Favières-en-Brie.
- En rose les manifestations organisées par la Communauté de Communes de la Brie Boisée.

### ♦ 18 octobre 2014 ♦

Loto organisé par le comité des fêtes et des parents d'élèves au profit de la coopérative scolaire .

### ♦ 11 novembre 2014 ♦

COMMÉMORATIONS DU CENTENAIRE  
10h45 au cimetière du Hameau  
11h au monument aux morts au Bourg.

### ♦ 13, 14 et 15 novembre 2014 ♦

Week-end du rire 8<sup>e</sup> édition - Ferrières-en-Brie

**Nouveau** : 13 novembre - Maison de la Nature - 16h

Atelier « Yoga du rire » pour Adulte – durée 1h

**14 novembre** - « Une envie folle » - 20h30 Salle des Fêtes

**15 novembre** - « Princesse cracra » - 15h Salle des Fêtes

**15 novembre** - « Plateau de 4 humoristes » - 20h30 Salle des Fêtes

Renseignements et réservations au

01 64 66 60 41 ou sur [culturel@brieboisee.fr](mailto:culturel@brieboisee.fr)

### ♦ Samedi 6 décembre ♦

Festival de Musique 9<sup>e</sup> édition - Ferrières-en-Brie

20h30 JAZZ NEW ORLEANS

Renseignements et réservations au

01 64 66 60 41 ou sur [culturel@brieboisee.fr](mailto:culturel@brieboisee.fr)

### ♦ 14 décembre 2014 ♦

Fête de Noël à la salle du Marais

### ♦ samedi 10 janvier 2015 ♦

Vœux de la Municipalité  
12h salle du Marais

### ♦ dimanche 11 janvier 2015 ♦

Repas offert par la Municipalité  
aux anciens de la commune.

## ARBRE À LETTRES

### PROCHAINE PARUTION : 30 janvier 2015

Les associations souhaitant faire paraître un article doivent le faire savoir, et fournir les fichiers selon les modalités précisées dans le courrier reçu par leur président.

Par courriel, textes au format « word » et photos et logos séparés du texte en format « jpg ».

Daniel PATU

## OUVERTURE DE LA MAIRIE

### BOURG DE FAVIERES :

de 15h à 18h, lundi, jeudi et vendredi.  
de 10h à 12h et de 15h à 18h le mercredi.  
de 10h à 12h le samedi, sauf période de congés.

### Mairie fermée au public le mardi

Tél. : 01 64 07 02 07 / Fax : 01 64 42 00 48

## NUMEROS DE TELEPHONE & ADRESSES UTILES

Ecole de Favières-Bourg	Tél. : 01 64 07 22 66
POMPIERS	Tél. : 18
SAMU	Tél. : 15
GENDARMERIE	Tél. : 17
SOS FEMMES BATTUES	Tél. : 01 40 02 02 33
SIDA Info Service	Tél. : 0 800 840 800
DROGUE Info Service	Tél. : 0 800 231 313
JEUNES VIOLENCES ECOUTE	Tél. : 0 800 20 22 23

### CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

#### Une seule adresse postale :

77605 MARNE LA VALLEE CEDEX 03 Tél. : **36 46 N° unique**

**CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES** Tél. : 0 820 25 77 10  
21-23, avenue du Général Leclerc 77024 MELUN

**TRESOR PUBLIC** Tél. : 01 64 07 01 75  
55, rue de Paris -77220 TOURNAN EN BRIE

**CENTRE DES IMPOTS** Tél. : 01 64 43 17 00  
avenue de la Malibrant - ZAC de la Ferme d'Ayau  
77680 ROISSY EN BRIE

**Urgence dépannage ERDF** Tél. : 09 72 61 50 77

**Dépannage Eau Potable**  
(Lyonnaise des Eaux) Tél. : 01 60 62 15 27

**LA POSTE** Tournan en Brie Tél. : 01 64 51 15 15

**PREFECTURE** 77010 MELUN Cedex Tél. : 01 64 71 77 77

## ORDURES MENAGERES ET EXTRA-MENAGERES

Ramassage ordures ménagères tous les jeudis matins.  
Ramassage ordures extra-ménagères 3<sup>ème</sup> lundi  
de chaque mois (Merci de les sortir la veille)

### TRI SELECTIF

Ramassage du verre (containers verts)  
et des emballages (containers jaunes)

**tous les quinze jours le Mardi,  
les semaines de numéro IMPAIR.**

## COORDONNEES DU COLLECTEUR SEPUR

**Entreprise SEPUR** - ZA Lavoisier - 4, Impasse de la Fosse Rouge -  
77220 PRESLES-EN-BRIE Tél. : 01 64 25 09 68

## DECHETTERIE

Les formulaires d'accès sont tenus à votre disposition sur le site de la déchetterie - Z.I. de Gretz, route de Presles. Sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.  
Tél. : 01 64 07 99 75

## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et les jeunes hommes sont soumis à cette obligation dès l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en Mairie dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire, munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents. Une attestation de recensement est alors délivrée.

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Nous vous rappelons que les inscriptions sur les listes électorales de la Commune se font toute l'année jusqu'au 31 décembre pour les votes de l'année suivante. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

## PISCINE DE FONTENAY-TRESIGNY

Les habitants de la commune bénéficient d'une réduction. Retirez une carte en Mairie. Munissez-vous d'une photo d'identité et d'un justificatif de domicile.

## DELIVRANCE DES CARTES D'IDENTITE

Le délai pour la délivrance des cartes d'identité est d'environ 8 semaines à compter du dépôt du dossier complet. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Mairie pour connaître les pièces à fournir.

## DELIVRANCE DES PASSEPORTS

Depuis le 18 mai 2009 la mairie n'est plus habilitée à établir les demandes de passeports. Dorénavant, elles seront recueillies dans l'une des 28 communes qui ont été choisies et dont la liste est disponible en mairie.

## PIECES ADMINISTRATIVES

**Autorisation de sortie du territoire** : l'enfant, accompagné ou non, peut voyager à l'étranger avec son passeport (accompagné ou non d'un visa) ou sa carte nationale d'identité seulement (pays de l'Union européenne, de l'espace Schengen, et la Suisse).

**Casier Judiciaire** : 107 rue Landreau 44079 NANTES (Par courrier : Etat civil, adresse, photocopie C.N.I.)

**Acte de naissance** : s'adresser à la Mairie du lieu de naissance. (Indiquer nom, prénoms, filiation, date de naissance). **Pour les français nés à l'étranger** : s'adresser au Ministère des Relations Extérieures. 11, rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 09. (Indiquer nom, prénoms, date et lieu de naissance).

**Certificat de nationalité française** : Tribunal d'Instance de Melun - 2, avenue du Général Leclerc - 77008 MELUN.

**Certificat de concubinage** : Devenue simple attestation sur l'honneur sans valeur juridique, les mairies ne sont plus obligées de délivrer ce certificat. S'adresser à la mairie de résidence.

## REMERCIEMENTS POUR LA RÉALISATION DE CE BULLETIN

Au secrétariat de la Mairie pour son aide précieuse,  
à l'imprimerie AZAPRIM - 77600 BUSSY SAINT MARTIN pour l'impression - 01 60 07 57 75,  
à LaureBé Graphiste pour la réalisation - 06 18 73 12 09

Directeur de la Publication : Jean-Claude MARTINEZ - Rédacteur en Chef : Daniel Patu

Dépôt Légal octobre 2014 - Tirages 600 exemplaires

